



Lorenz Plassmann

---

## Comme dans une nuit de Pâques ?

Les relations franco-grecques,  
1944-1981



Lorenz Plassmann

---

## Comme dans une nuit de Pâques ?

Les relations franco-grecques,  
1944-1981

## Introduction

Certains commentateurs ont comparé l'effervescence de cette nuit-là à la ferveur d'une nuit de Pâques pour décrire la liesse populaire dans laquelle se préparait à Athènes, dans la nuit du 23 au 24 juillet 1974, le retour de Constantin Caramanlis après onze années d'exil volontaire à Paris. Athènes veille, illuminée et bruyante. On parle de résurrection. On célèbre aussi la France, elle qui rend à la Grèce son homme providentiel pour restaurer la démocratie, un événement entré depuis dans la mythologie romantique de l'histoire des relations entre les deux pays. Une mythologie fondée à la fois sur le philhellénisme traditionnel et sur le souvenir lointain de la guerre d'Indépendance conduisant à la construction d'un État moderne au XIX<sup>e</sup> siècle en partie grâce à la France, érigeant cette dernière en pays du recours. La référence religieuse du titre de ce livre, pour évoquer près de quarante ans d'histoire bilatérale, renvoie ainsi volontairement à cette « mystique » franco-hellénique, car il est traditionnellement admis que les deux pays sont liés par un ciment culturel et « spirituel » permanent qui relève presque de la filiation, et qui résiste aux vicissitudes de l'impermanence politique. Ce sentiment est une des clés pour saisir l'essence de relations régulièrement qualifiées de « privilégiées », à tort ou à raison. Mais il faut questionner les mythes et gratter les ciments, surtout à l'heure où les relations entre Paris et Athènes sont mises à l'épreuve de la guerre froide et de la problématique de la création d'un ordre européen reposant sur un équilibre organique. Il faut s'attacher à étudier comment le contexte international et européen inédit, qui est à l'origine de la définition d'un « projet national » du côté français comme du côté grec, affecte les relations entre les deux États. Ceux-ci sont mis en scène dans leurs rapports de force, les conflits ou l'équilibre de leurs intérêts, leur volonté de défendre leur souveraineté nationale et les voies qu'ils empruntent à cet effet.

Les événements exceptionnels créent les mythes, mais les intérêts nationaux dénudent les mythologies. D'où le questionnement, pour étudier les relations franco-helléniques pendant les quarante premières années de la guerre froide : « Comme dans une nuit de Pâques ? »

Une des problématiques récurrentes de l'histoire de la Grèce contemporaine est sa dépendance fondamentale à l'égard de puissances étrangères. Après sa guerre d'Indépendance (1820-1830) qui la libère de l'emprise ottomane, elle s'oriente vers de nouvelles dépendances, à l'égard de ses trois puissances libératrices, l'Angleterre, la Russie et la

France – et par la suite l'Allemagne –, qui s'y répartissent leur influence dans une entente tacite. À partir de 1830, un équilibre « naturel » entre elles prend progressivement forme. Or, en 1944, sa libération par les troupes britanniques – qui escortent le gouvernement grec revenu de son exil – marque incontestablement une rupture de cet équilibre de dépendance triangulaire. La Grèce semble alors promise à la seule influence britannique. La présence russe est remise en question, l'influence allemande bien entendu décimée. Quant à la traditionnelle présence française, elle semble dangereusement compromise sur le plan politique, Winston Churchill s'évertuant pendant la guerre, sans y parvenir complètement, à empêcher la France Combattante d'apporter un soutien militaire même symbolique à la Grèce. En 1944, la coexistence et l'équilibre des dépendances sont ainsi rompus, apparemment au seul profit des Britanniques, et bientôt des Américains. Cette dépendance est à l'époque largement acceptée du côté des autorités grecques royalistes, engagées dans une guerre civile les opposant aux forces communistes intérieures. La France n'a alors ni les moyens ni le poids politique pour influencer sur le cours des événements en Grèce. En 1981, en devenant le 10<sup>e</sup> membre de la CEE, celle-ci entre dans une nouvelle ère de son histoire avec cette fois le soutien décisif de la France. L'association puis l'adhésion à la CEE sont devenues, pendant toute cette période, un des objectifs prioritaires d'une partie de la classe politique dirigeante, et un enjeu majeur pour les relations franco-helléniques. En jouant le rôle de « marraine » de la Grèce pour son entrée dans la CEE en 1981, la France est-elle ainsi parvenue, au cours des trente-sept années écoulées depuis la « rupture » de 1944, à retrouver son influence traditionnelle au point de jouer un rôle central dans son évolution politique, économique et sociale ?

Les relations bilatérales franco-grecques évoluent dans le contexte inédit et très particulier de la guerre froide, une « guerre de Cinquante Ans »<sup>1</sup>. Le positionnement de la France est alors assez singulier : retrouver sa place parmi les grandes puissances tout en créant les conditions permettant d'éviter que l'Allemagne ne redevienne pour elle une menace. Malgré sa situation à la sortie de la guerre, elle estime posséder plusieurs atouts pour y parvenir : un empire colonial, une place inespérée de membre permanent du Conseil de sécurité à l'ONU et la perspective d'une construction économique voire politique de l'Europe sous son *leadership*. Évidemment, le tout sous certaines conditions, notamment celle de ne pas perdre de sa souveraineté au sein d'entités supranationales – ce qui orientait déjà les voies qu'elle souhaitait donner à la construction européenne. Or dans le même temps, tous ces éléments fondamentaux

---

<sup>1</sup> SOUTOU, Georges-Henri. *La guerre de Cinquante Ans – Les relations Est-Ouest, 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.

pour la restauration de la « grandeur » de la France – en tout cas de sa puissance – doivent fatalement rencontrer les intérêts vitaux de la Grèce. La question coloniale ? L'avenir de Chypre ne va pas tarder à s'immiscer dans les relations entre la Grèce et ses alliés. Tout en s'évertuant à être intégrée au monde occidental, la Grèce se retrouve sur cette question dans le camp opposé. Les Nations unies ? Elles vont devenir le cadre de négociations pour le règlement de nombreuses questions la concernant : contrôle des Balkans, question chypriote justement, contentieux avec la Turquie. La construction européenne ? L'adhésion à l'Europe devient rapidement un objectif prioritaire pour certains responsables politiques grecs. Il s'agit d'une question fondamentale de civilisation, à laquelle la Grèce estime non seulement appartenir, mais aussi dont elle s'enorgueillit d'être le berceau. Mais sa démocratie et ses institutions fonctionnent de manière très chaotique, ce qui fait hésiter de nombreux Européens quant à son ancrage institutionnel à la CEE. La Grèce n'abandonne pas non plus complètement sa politique d'ouverture à l'Est et au monde arabe, sans pour autant remettre en question son appartenance à l'Occident. L'adhésion à l'Europe est également une question de sécurité, indirectement, car elle permettrait à la Grèce de stabiliser ses institutions et sa situation économique et sociale.

L'enjeu sécuritaire est un thème central pour lequel, contrairement à la France, la Grèce (en dehors des forces politiques de gauche) est prête à faire partie d'entités supranationales dont elle estime qu'elles ne représentent pas de danger pour sa souveraineté. Après sa libération en 1944, la question sécuritaire continue d'être pour elle une obsession, laquelle explique en partie sa dépendance traditionnelle irrépressible et ses « appels d'influence » à l'égard de ses puissances protectrices. Sur le plan intérieur, elle connaît une instabilité politique qui rend son avenir incertain – une préoccupation pour les puissances occidentales qui y voient une faiblesse dans le flanc sud du bloc de l'Ouest. Guerre civile, absence de tradition sur le plan institutionnel et d'une culture du service de l'État, les causes de l'instabilité politique sont multiples et ne se réduisent pas à une opposition entre communistes et royalistes. Sa situation économique est désastreuse au sortir de la guerre, et elle doit non seulement se redresser, mais également se moderniser. Sa situation géopolitique sur l'échiquier de la guerre froide est de nature à rendre paranoïaque tout « petit » pays occidental. Sur le plan extérieur la question de la sécurité est pour elle un enjeu majeur, sa première préoccupation étant de ne pas être absorbée dans la sphère d'influence du bloc soviétique. Certes, Joseph Staline et Winston Churchill se mettent d'accord sur ce point en octobre 1944 lors d'un entretien secret. Mais la guerre civile continue de faire rage et dure sept ans, et le sentiment d'insécurité d'une grande partie de la population face à une invasion venant du Nord est d'autant moins

apaisé que l'accord secret Staline-Churchill n'était pas connu du grand public. Le second enjeu de la question sécuritaire pour la Grèce est la menace que va finir par représenter pour elle la Turquie. Elle se cristallise autour de la question chypriote puis au sein d'autres contentieux en mer Égée (plateau continental, espaces aérien et maritime, enjeu énergétique), malgré de longues périodes de bonne entente avec Ankara.

Que les menaces soient réelles ou simplement ressenties comme telles, la Grèce continue de ne pouvoir se soustraire à sa dépendance à l'égard de ses alliés, fussent-ils jugés encombrants. En même temps, son entrée dans l'OTAN en 1952 ne résout pas tous les problèmes, notamment parce qu'un des autres thèmes récurrents de la politique étrangère de la Grèce est précisément le fait de chercher à limiter ou à donner l'impression de pouvoir limiter l'influence ou l'emprise de sa puissance protectrice. Or justement, le projet européen peut lui offrir une alternative à l'exclusive américaine ou atlantique. L'Europe n'est certes pas une garantie directe de sécurité, elle qui s'oriente finalement vers un projet d'union économique ; une volonté d'organisation politique existe, certes, mais aucune garantie militaire n'est à espérer pour Athènes. Néanmoins, l'ancrage à l'Europe est perçu par la classe dirigeante athénienne (en dehors de la gauche, communiste ou non) comme une garantie indirecte de sécurité, en tant qu'elle lui permettrait de se relever sur le plan économique et contribuer à sa stabilisation politique en renforçant la démocratie. De surcroît, le sentiment d'appartenir à une Europe organisée et unie serait également un facteur psychologique important face à sa proximité frontalière avec le bloc soviétique, un voisinage perçu comme une véritable menace. L'enjeu européen est par conséquent un réel élément de continuité dans les relations franco-helléniques tout au long de cette période.

À partir de la guerre civile et jusqu'en 1952, l'instabilité politique en Grèce combinée à la faiblesse pathologique des institutions françaises de la IV<sup>e</sup> République maintiennent leurs relations dans une survivance quasi stérile. L'absence de *leadership* politique clair dans chacun des deux pays empêche toute personnification des relations bilatérales, un élément pourtant indispensable à leur dynamisme. De nombreuses difficultés se dressent alors entre les deux pays : revendications d'après-guerre, concurrence anglo-américaine sur le plan culturel, question grecque à l'ONU, question coloniale, balbutiements de la construction européenne. En revanche, à partir de 1952, la Grèce inaugure une décennie de stabilité politique inédite – pour certains controversée dans son aspect démocratique –, avec l'arrivée au pouvoir d'Alexandre Papagos qui gouverne jusqu'à sa mort en 1955, puis celle de Constantin Caramanlis pour sa première longue période de gouvernement. Entre temps, le retour au pouvoir du général de Gaulle représente pour les Grecs la perspective d'un rapprochement entre les deux pays. Or, précisément, la question de

Chypre, véritable « épine » diplomatique dans le pied de l'Occident, trouve un premier règlement partiel en 1959, ce qui permet à Constantin Caramanlis de lancer son initiative de rapprochement avec lui, sur le thème européen et sur celui de la sécurité. Ce rapprochement, suivi d'un renforcement de la coopération franco-hellénique, lui permet d'associer son pays à la CEE grâce à l'intervention décisive et personnelle du général de Gaulle. De cette période ressort un sentiment à la fois de « renaissance » et de « convergence » franco-hellénique.

Le retour de l'incertitude politique en Grèce à partir de 1963 se conjugue mal avec la réorientation vers Ankara de la politique méditerranéenne du général de Gaulle, ainsi qu'avec la violente résurgence de la question chypriote. La dégradation de la vie politique aboutit d'ailleurs à l'instauration en avril 1967 par certains colonels d'un régime militaire, un bouleversement dont les répercussions sur le projet européen de la Grèce ne seront pas sans conséquence sur ses relations avec ses alliés. Or, justement, pendant cette période trouble, la France non seulement ne rompt pas avec la Grèce des Colonels, mais renforce sa coopération avec elle, notamment sur le plan militaire (ventes d'armes). Dans le même temps, elle accueille de très nombreux opposants au régime, des étudiants, des travailleurs, des intellectuels, des hommes politiques, soit toute une génération de Grecs qui rentreront dans leur pays après 1974 où ils constitueront au cours des années 1980 et 1990 le creuset social permettant d'alimenter et de renforcer les liens bilatéraux. Le réalisme français face aux douze années d'incertitude politique a largement prévalu pendant cette période. Une France à la fois coopérative avec les Colonels et accueillante à l'égard des opposants.

C'est au sortir de ces années sombres que la France joue une excellente carte diplomatique. Le retour de Constantin Caramanlis en juillet 1974 et la restauration de la démocratie sont non seulement encouragés mais également fortement soutenus par le nouveau président français Valéry Giscard d'Estaing. Cependant, ce retour et cette restauration se déroulent dans un contexte extérieur particulièrement difficile pour la Grèce. La question de sa sécurité redevient une priorité absolue : les troupes turques ont envahi une partie de l'île de Chypre, tandis qu'Ankara remet en question le *statu quo* en mer Égée en soulevant la question de la délimitation du plateau continental et des espaces maritime et aérien, en même temps qu'elle revendique le droit de prospecter des zones considérées par Athènes comme relevant de sa souveraineté nationale. Cette résurgence de la question sécuritaire s'accompagne d'un antiaméricanisme exacerbé, les États-Unis étant accusés d'avoir sinon organisé, du moins encouragé l'invasion turque à Chypre. Pour répondre à ce besoin de sécurité, le président Giscard d'Estaing n'hésite pas à s'investir personnellement, jusqu'à proposer à Constantin Caramanlis un accord secret

*Comme dans une nuit de Pâques ?*

de défense. Mais sur un plan plus général, l'isolement diplomatique de la Grèce devient rapidement problématique pour ce dernier, et il voit plus que jamais dans l'adhésion de son pays à la CEE le moyen d'en assurer l'avenir et la sécurité. Or, parmi les dirigeants occidentaux, seul le président Giscard d'Estaing semble partager pleinement cet objectif. Incontestablement, les liens personnels entre Constantin Caramanlis et Valéry Giscard d'Estaing constituent une personnification des relations franco-helléniques permettant l'évocation d'un « couple Giscard-Caramanlis », en référence au « couple » franco-allemand. Mais la rupture de 1981, avec l'arrivée quasi simultanée au pouvoir d'Andréas Papandréou et de François Mitterrand, lesquels représentent deux socialismes très distincts et possèdent deux personnalités incompatibles, permet-elle ensuite de pérenniser la proximité retrouvée des relations bilatérales ?